

# In Memoriam : Louis Emery 1862-1915

Autor(en): **Chavan, Aimé / Fornerod, Aloïs**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 17

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## *IN MEMORIAM*

---

LOUIS EMERY

1862-1915

### I. L'HOMME.

C'est avec un serrement de cœur que je viens parler ici (1) de celui qui fut pour moi, et pour beaucoup parmi nous, un maître et un ami. Le soleil de sa carrière s'est couché avant la fin du jour. Il s'est éteint au moment où il donnait sa pleine lumière. Et la route paraît plus sombre et plus froide, depuis son départ. Il s'est éteint, mais son rayonnement demeure, son action n'est point achevée, et c'est pour la fixer et pour la prolonger en la déterminant, que nous avons voulu nous rencontrer aujourd'hui. Nous avons à recueillir la bénédiction que par lui Dieu nous avait donnée. Et quand j'essaie de la résumer en un mot, c'est celui de « justice » qui monte à mes lèvres. Louis Emery a voulu être, dans toute la mesure de ses forces, un juste. Il a réalisé le bonheur promis par Jésus-Christ à ceux qui ont faim et soif de justice. Il n'a cessé de proclamer que la justice élève les nations. Non pas la justice ancienne, dans la seule obéissance à la loi, mais la justice dans la fraternité et dans l'amour, la justice nouvelle, celle de l'Évangile, qui sans abolir la loi, l'accomplit. Sa vie, si nous savons la retracer dans ce même esprit, confirmera cette impression d'ensemble qui d'instinct s'est imposée à nous.

(1) Cette étude, comme celle qui suivra, a été lue à la Société vaudoise de théologie, le 29 novembre 1915.

C'est à Cheseaux, dans la maison d'école, que naquit Louis Emery, le 1<sup>er</sup> janvier 1862. Il était originaire d'Etagnières, de pure et vieille souche vaudoise. Son père était instituteur; c'était un homme de devoir, pleinement consacré à sa tâche, un homme de cœur, bon sans faiblesse, conciliant et large, un homme pieux, attaché à l'Église, conseiller paroissial dévoué. Sa mère, qui fut institutrice en Russie, était une femme de tête, un caractère énergique, une forte nature morale, en même temps qu'un trésor d'affection. Mariés alors qu'ils n'étaient plus tout jeunes, ils étaient restés quelque temps sans enfants; et l'instituteur de Cheseaux s'en inquiétait; il promettait à Dieu, s'il lui accordait un fils, de le lui consacrer, et d'en faire un chrétien. Il fut exaucé, et tint parole.

L'enfant promettait; il était vif, gai, intelligent, une droite et franche nature. Dès qu'il sut lire, il lut beaucoup; Gustave Aymard, Fenimore Cooper, enthousiasmèrent son jeune cœur; ses oncles avaient voyagé, il avait entendu raconter leurs traversées; une vocation surgit, impérieuse: il voulait être marin! C'était si sérieux que son père se demanda s'il ne serait pas indiqué de renoncer à lui faire commencer des études. Puis, vers douze ans, l'enfant changea d'avis. Un autre projet s'esquissait dans son esprit; un jour, assez brusquement, il s'en ouvrit à son père: il aimerait être pasteur. Son père ne fit rien pour décourager une vocation si spontanée; il y vit au contraire une réponse divine à son ancien vœu; et dès lors c'est dans ce sens que tous deux vont orienter leurs rêves et leurs efforts.

Bientôt l'instituteur de Cheseaux fut appelé à Lausanne; on le chargea de diriger une classe à l'Orphelinat, installé dans le bâtiment du Collège classique actuel. Au bout de quelque temps, à la suite de démêlés avec la direction, tout le corps enseignant démissionna. La famille Emery s'installa rue de la Tour, ouvrit un magasin, prit un peu plus de pensionnaires, et vécut ainsi jusqu'au jour où son chef reprit la classe préparatoire du Collège, au Valentin; il devait y passer la plus grande partie de sa carrière.

Après avoir fréquenté, aux Terreaux, une petite école fondée par l'Église libre, et sans quitter l'école du dimanche, libre également, dirigée par le pasteur Dupraz, Louis Emery était entré au Collège, élève modèle, aussi appliqué et studieux que gai camarade, toujours dans les premiers de sa classe.

Après le Collège, l'Académie. Régulier, travailleur, sachant très bien ordonner son effort et distribuer son temps sans perdre une minute, il trouvait le moyen de s'enrichir l'esprit par de nombreuses lectures, de donner des leçons, et de consacrer aux délasséments et aux joies de la vie d'étudiant des heures et des soirées où sa gaieté et son entrain ne tarissaient jamais. Il causait et discutait beaucoup, il avait la réplique prompte, on redoutait un peu ses pointes, on ne s'en fâchait guère, il y allait de si franc jeu qu'on ne pouvait lui en vouloir. Il présida la société de Zofingue en 1883-84. Il resta très fidèle à la casquette blanche. Il sut jusqu'à la fin retrouver au milieu des jeunes toute sa gaieté pétillante et malicieuse d'autrefois. Les soucis de l'âge mûr n'avaient pas tué chez lui la jeunesse.

Ses études achevées, il se rendit à Berlin, puis à Paris, afin d'y poursuivre ses travaux de théologie systématique. Il présentait déjà la carrière professorale qui bientôt allait s'ouvrir pour lui. Sa thèse sur l'*Introduction à la dogmatique de Schleiermacher* le désigna nettement à la succession éventuelle du professeur Louis Durand. Sa voie, de toute évidence, était là.

Aussi la vie pastorale n'a-t-elle pas occupé dans son existence une place bien considérable. Elle n'était qu'une activité d'attente. Consacré le 2 novembre 1886, par M. Henri Secretan, il fut suffragant à Assens, puis à la Sarraz, où il vécut la période la plus lumineuse de sa courte vie de pasteur, et où il inaugura avec son collègue de l'Eglise libre M. Porta des rapports fraternels bientôt transformés en une inaltérable amitié. Le fait était nouveau. Il frappa, et fit du bien.

M. Ferderer étant tombé malade, le jeune suffragant vint de la Sarraz donner au Gymnase les leçons de grec à sa place. On se souvient encore de la façon dont il rappelait à l'ordre les élèves impertinents qui croyaient pouvoir profiter de son inexpérience.

En juillet 1888, la paroisse de Champvent le choisissait pour son pasteur. Il y laissa, après un bref ministère, d'excellents et fidèles souvenirs. Mais son cœur, ses préoccupations étaient déjà tout à ses études. Le jour de son installation, on l'avait averti de se préparer à reprendre sous peu la succession de M. Durand. Le 12 avril 1890, à titre provisoire, le 5 août, à titre définitif, il était appelé à la chaire de dogmatique et de morale à l'Académie de



Lausanne. Dès lors sa carrière s'est poursuivie sans événement caractéristique. Il fut nommé professeur ordinaire en 1900; l'Université de Genève lui conféra le doctorat *honoris causa* au Jubilé de Calvin, en 1909; il poursuivit régulièrement son labeur, jusqu'à la grave maladie qui, il y a quelques années, faillit le conduire au tombeau; il se rétablit, mais la secousse avait été rude; au fond, il ne s'en est jamais complètement remis; un accident d'importance secondaire, semble-t-il, suffit à provoquer une crise d'épuisement à laquelle il a succombé, avant d'avoir achevé sa cinquante-quatrième année.

Qu'a-t-il été, celui que nous venons de perdre, et que lui devons-nous? M. Fornerod nous parlera tout à l'heure du théologien. Je voudrais évoquer la physionomie de l'homme.

L'homme me paraît avoir été tout d'une pièce. Toujours le même, dans toutes les manifestations de son activité, comme à toutes les époques de sa vie. Il n'y a pas eu de crise dans sa carrière; on y saisit à peine une progression, moins encore une évolution. Aussi subdiviserons-nous son œuvre non pas en phases successives, mais en tranches parallèles.

Le professeur, tout d'abord.

C'est à son cours d'Introduction à la théologie protestante que l'étudiant prenait contact avec lui. On était dès l'abord attiré par cet enseignement clair et facile à suivre. Pas de questions bien transcendantes ni bien subtiles; exactement les problèmes qui se posaient à nous: notre vocation pastorale, la direction à imprimer à nos lectures, à notre travail, à notre vie; c'était précis, pratique, directement utilisable, et toujours intéressant.

Plus tard, nous suivions ses cours de dogmatique, de théologie biblique du Nouveau Testament, et de morale. Je ne parlerai pas de la pensée; je me borne à noter l'impression ressentie. Nous jouissions de la limpidité cristalline d'un exposé très systématique, d'une ordonnance impeccable, d'une logique parfaite. Présentées par lui, les grandes questions nous paraissaient plus simples, les idées s'extériorisaient, les principes se résolvaient en exemples tirés de la vie courante; dans les séminaires de M. Dandiran, où nous discutons les mêmes problèmes; notre attention était davantage attirée sur les complexités, les contradictions, et les profondeurs de la pensée religieuse; mais les

deux études se complétaient admirablement, elles nous étaient également utiles ; après avoir plané à des hauteurs parfois vertigineuses, où souvent nous n'aboutissions qu'à l'un de ces *non liquet* où la jeunesse ne saurait se complaire, nous reprenions le contact avec les réalités de la vie pratique, et nous comprenions mieux la valeur de cet enseignement plus formel, à certains égards, mais où nous aimions à trouver, après la discussion d'arguments bien catalogués, une solution positive et claire, sur laquelle on se reposait en toute sécurité.

Le cours de morale nous paraissait le plus original. Les détails de la vie ordinaire y prenaient à nos yeux une valeur, une portée inattendue. Une tendance à la casuistique, parfois, mais toujours pour préciser, et jamais pour affaiblir l'impératif de la conscience chrétienne. Une prédilection pour la discussion des cas de conscience, mais l'ensemble dominé sans cesse par de grands et solides principes, dont l'exposé convaincu était bien fait pour nous communiquer cette sûreté morale qui était l'une des forces du caractère de notre professeur.

Expression des expériences d'une piété ferme et loyalement pratiquée, sa théologie nous édifiait et nous éclairait. Guère plus mystique que celle de Ritschl, son maître, mais plus ouverte aux problèmes de cette métaphysique dont le théologien de Göttingue ne voulait pas entendre parler, elle pouvait, elle aussi, être apportée en chaire ; non pas discutée, il ne l'eût point voulu, mais prêchée, comme une traduction authentique et loyale de l'Évangile.

On recevait chez lui l'accueil le plus simple et le plus cordial ; à qui le demandait, il donnait son jugement ou son conseil en toute franchise, sans faux ménagement. On savait à quoi s'en tenir sur l'impression qu'on lui avait produite. Il ne louait qu'à bon escient ; il blâmait chaque fois qu'il estimait par là rendre service ; on ne le voyait jamais sans profit.

Il n'était pas un créateur de pensées ; il modelait et fortifiait les consciences ; il clarifiait les esprits ; il apprenait à juger avec bon sens et en toute justice. Et surtout son exposé était franc ; c'était, sans réticence, toute son opinion ; sur les questions importantes, il avait réfléchi, et il avait conclu ; sa conclusion, il nous la donnait. Nous aimions cela. Et plus tard, aux prises avec les difficultés pratiques, nous avons toujours mieux saisi la

profonde vérité, la haute portée, et la sève religieuse de son enseignement. Nos consciences ont conservé son empreinte, et il a contribué certainement à la fidélité de nos ministères. Nous lui en avons toujours gardé un souvenir reconnaissant et affectueux.

L'homme d'Eglise, ensuite.

Zélé pour tout ce qui touche au progrès de la vie religieuse dans notre pays, Louis Emery suivait avec un vif intérêt la marche de l'Eglise. Séparatiste en théorie, mais plaçant au-dessus de tout l'avancement du règne de Dieu, et jugeant une séparation préjudiciable actuellement aux progrès de la piété dans notre peuple, il était fermement attaché à l'Eglise nationale. Son libéralisme s'y sentait parfaitement à l'aise ; dépendre de l'état c'était pour lui ne dépendre de personne ; et avec l'idée de l'état de plus en plus dominante, il ne voyait aucun motif de conscience à refuser une subvention officielle à un établissement comme l'Eglise, dont l'utilité publique est évidente. Quand il ne prêchait pas, on le voyait, recueilli, les yeux clos, suivre avec intensité, en y cherchant son édification, les cultes du temple de Saint-François.

Il prêchait souvent des sermons isolés, puis plutôt des séries de prédications qu'il publiait ensuite. Il n'était pas orateur au sens ordinaire du mot. « Je n'ai pas le ton de la chaire », disait-il. Sa parole, claire et facile, était plutôt didactique. Il expliquait sa pensée ; il n'était pas né poète ; il n'agissait guère sur l'imagination, il émouvait rarement, il ne cherchait pas à faire vibrer les cordes profondes de la sensibilité ; mais toujours il intéressait ; il captivait les intelligences et rappelait les consciences à leur rôle normal et normatif. Il fortifiait et il éclairait. Aussi pouvait-il compter sur un auditoire fidèle et compact. Surtout, on sentait en lui un homme convaincu. La vie chrétienne était à ses yeux la vie individuelle et sociale la plus belle, la plus riche, celle dont la vérité s'imposait avec une évidence telle, qu'il ne comprenait pas que tout le monde n'en fût pas saisi, et n'agit pas en conséquence. Il en jugeait d'après lui-même, lui qui s'efforçait de discipliner sa vie aux principes estimés les meilleurs par sa raison. Il ne voyait pas toujours que le cœur humain est plus complexe ; tel, qui a compris,

continue cependant à pécher ; c'est qu'il y a des mobiles de sentiment ou de sensibilité obscure, auxquels son intelligence droite et claire n'attribuait pas toute l'importance qu'ils ont en réalité. Là encore, il simplifiait. Cela n'empêchait pas sa conviction d'être communicative. Ce qu'on ne trouvait jamais dans ses sermons, c'est le patois de Canaan. Il avait horreur des exagérations, qui lui paraissaient mensongères ; la poésie mystique l'étonnait ; il se plaignait des clichés qui encombrant la prédication ; tout ce qu'on disait en chaire devait pouvoir être pris au pied de la lettre ; la valeur pédagogique d'une image forte lui échappait, et il se faisait un devoir de parler avec la plus grande simplicité.

Dans l'Eglise, il avait pris depuis quelques années une place considérable, au Synode d'abord, puis à la Commission synodale, où il entra en 1906, et qu'il présida de 1910 à 1914. Son autorité grandissante provenait de la clarté de ses vues, de la décision de sa volonté, de son ferme attachement aux principes qu'il estimait justes. Il donnait son avis sans s'inquiéter des conséquences, sans se laisser arrêter par la crainte de heurter ; il prenait sans se dérober toute la responsabilité de ses paroles et de ses actes, d'ailleurs très large et tolérant, voulant que chacun manifestât sa pensée, et se chargeât loyalement de ses propres responsabilités. Il allait droit devant lui ; il ne tergiversait jamais ; aussi, qu'on fût ou non de son avis, on le respectait, on l'appréciait, et quand on avait pénétré dans son intimité, on l'aimait.

D'année en année, son champ d'action allait s'élargissant. La vie ecclésiastique en Suisse l'intéressait de plus en plus, et son autorité s'affirmait toujours davantage à la Conférence des Eglises réformées de notre pays. Très renseigné, il avait pu, lors des grandes conférences intitulées « Genève suisse », dont il termina superbement la série, résumer notre vie ecclésiastique et religieuse dans un tableau d'ensemble très complet et très vivant. Et son ambition allait plus loin encore. Elle dépassait les limites de nos Eglises. Il avait gagné les sympathies de la communauté israélite lausannoise par un discours d'une grande élévation lors de l'inauguration de la synagogue de notre ville. Il souffrait avec tous les persécutés, Juifs de Russie, Polonais, Arméniens, dont il prit publiquement la défense au temps des

grands massacres du Sultan Rouge. Et surtout, il avait été l'initiateur d'un grand mouvement de toutes les Eglises chrétiennes en faveur de l'établissement entre les nations de rapports pacifiques et fraternels. Il était navré de constater l'inertie des Eglises en face des armements à outrance qui ruinaient les peuples.

Il résolut de mettre en mouvement le monde chrétien. Malgré le scepticisme qui accueillit ses premiers efforts, il réussit à imposer son idée, par sa persévérance et son inébranlable conviction, d'abord au Synode national vaudois, puis à la Conférence des Eglises suisses ; celle-ci lança un appel vibrant, auquel Rome ne répondit pas, auquel l'Allemagne protestante opposa une fin de non recevoir, mais qui rencontra un accueil sympathique en France, enthousiaste en Angleterre et aux Etats-Unis. Une première réunion de délégués eut lieu à Londres en 1913 ; la seconde était convoquée pour le 2 août 1914 à Constance. La guerre survint, portant à de si nobles projets un coup des plus rudes. Louis Emery ne se découragea pas. Ses efforts vaillamment poursuivis aboutirent à la constitution d'un Comité directeur, qu'il présidait quand se produisit, à Berne, l'empoisonnement du sang qui devait l'emporter. Son initiative si courageuse ne sera pas perdue, la voir réussir eût été la plus belle de ses joies.

C'est dans le même esprit fraternel et pacifique que Louis Emery travailla toujours au rapprochement des Eglises romandes. Son ambition eût été de voir se fermer, comme il le disait au banquet du jubilé Pierre Viret, la « parenthèse » ouverte par la démission des pasteurs en 1845. Il fut le principal promoteur de la constitution d'une Société des Amis nationaux de la Mission Romande ; il eût voulu que l'union des deux Eglises se fit d'abord sur le terrain missionnaire ; des temps nouveaux lui paraissaient prochains, où tous les protestants romands, la main dans la main, feraient front contre l'ennemi commun ; la scène émouvante qui s'est déroulée à Morges, au Synode de l'Eglise libre, le 8 mai 1912, a été pour lui une heure inoubliable. « Dès le temps de ma jeunesse, dit-il alors, j'ai demandé à Dieu de me faire la grâce de pouvoir servir de trait d'union entre nos deux Eglises pour le plus grand bien de notre chère patrie vaudoise. Aujourd'hui, quelque trente ans plus tard, il me semble que j'ai le droit de considérer comme exaucée cette prière sou-

vent répétée, et c'est pour moi une grande douceur dont je bénis Dieu. »

Le patriote, maintenant...

Louis Emery a profondément aimé son pays. A cet égard encore, il n'a pas varié. A Zofingue, c'était son toast à la patrie, du Grütli de 1882, qui l'avait mis en évidence. Il est là, tout entier. Le patriotisme est fait, disait-il, de désintéressement, — et il le montrait par des exemples historiques, — de courage moral, — et c'est ici surtout qu'il développait sa pensée, — enfin de tolérance. « Il est un courage, disait-il, plus rare [que tout autre], plus difficile, plus indispensable encore à la prospérité morale et matérielle d'une nation, c'est le courage moral, c'est la franchise de son opinion vis-à-vis de ses concitoyens. Vinet l'a dit quelque part : « L'homme ne peut donner que ce qui lui appartient ; il doit à sa patrie tous les sacrifices, celui de sa conscience excepté ! » J'irais plus loin encore, et je dirais que l'homme doit à sa patrie le maintien ferme et résolu de toutes les opinions qu'il croit justes et vraies, et qu'il lui est infidèle s'il en cède un seul mot par calcul ou manque de courage... Qu'on ne craigne pas de dire la conviction qui vous isole vis-à-vis de l'opinion publique, celle qui vous classe dans les rangs d'une minorité odieuse ou méprisée, celle qui servant un intérêt général ne correspond pas à vos intérêts personnels. C'est là le vrai patriotisme... »

Louis Emery l'a toujours fidèlement pratiqué.

Il était très vaudois, sans avoir rien de ce qu'on appelle dans un sens péjoratif le tempérament vaudois, et qui le plus souvent n'est pas autre chose que le tempérament paysan, sans distinction de frontières. Il était ce que sont les Vaudois quand il leur arrive d'avoir du caractère, un mélange de familière bonhomie et de haute fermeté.

Mais il était avant tout Suisse. Il n'avait à aucun degré l'esprit particulariste romand. Sa patrie allait du Léman au lac de Constance. Chaque fois qu'une grande question nationale était discutée, il entraît dans l'arène. Alors il se révélait combatif, il jouissait d'être jeté dans la lutte, il bataillait contre tout ce qui lui semblait contraire à l'intérêt général, sans se préoccuper des conséquences de son attitude pour lui-même.



Les champs d'activité dans lesquels il a travaillé pour le pays sont multiples. Il faudrait parler ici de son rôle dans la Société d'Utilité publique, puis à la Maison du Peuple, où il a cherché à vulgariser sa pensée religieuse. Je ne relèverai que deux points, son passage au Conseil communal de Lausanne, et son effort de publiciste.

A l'Hôtel de Ville, M. Emery n'a jamais été ce qu'on appelle un homme populaire. Il faut à un chef politique une plus forte mesure de souplesse et d'habileté pour manier une assemblée, ou pétrir la pâte électorale. Il n'était pas à proprement parler un homme de parti. Tout en étant franchement rattaché au groupe libéral, il était très indépendant, il jugeait des questions en elles-mêmes, du seul point de vue de l'intérêt public. Il n'était pas diplomate ; il laissait voir trop tôt où il en voulait venir ; quand il prenait la parole en faveur d'une cause, les arguments qu'il développait n'étaient pas nécessairement les plus propres à emporter un vote et à décider du succès. Mais c'étaient ceux que lui dictait sa conscience. Aussi était-il toujours écouté, et hautement apprécié. On lui a reproché de faire de la politique ; il ne faisait pas de la politique, il faisait de l'administration, et il était admirablement doué à cet égard. Aussi aimait-il l'Hôtel de Ville, qu'il ne quitta pas sans un réel chagrin.

Il lui restait sa plume et le journal. Là encore, il se donnait tout entier avec une joie intense. Il n'écrivait pas en artiste, pour la beauté ou l'originalité de la forme, mais en homme d'action ; c'était un peu tiré au cordeau ; et Pascal y eût trouvé, dans une forte mesure, l'« esprit de géométrie ». Mais ce qu'il écrivait possédait la plus française des qualités, c'était clair ; il allait droit au but ; et nul ne pouvait se vanter de ne l'avoir pas compris. Et surtout, c'était sa conscience de patriote chrétien qui parlait. C'est sa conscience qu'il promenait comme un flambeau dans tous les domaines, si multiples, où son investigation s'est aventurée, presque toujours avec l'aisance la plus parfaite.

Il avait l'esprit juridique ; il eût été un merveilleux interprète du code ; il en jugeait les dispositions au point de vue moral avec une sûreté remarquable. Les lois ecclésiastiques, scolaires, le code pénal ont été discutés avec un à propos et une compé-

tence plutôt rare chez les professeurs de théologie. Les questions d'éducation l'intéressaient vivement : il avait voué tous ses soins au *Manuel d'histoire biblique et d'histoire de l'Eglise*, dont il a doté nos écoles ; il a écrit sur le surmenage, les classes mobiles, l'organisation de nos établissements secondaires, où il avait également enseigné. Les questions militaires ne rebutaient pas l'ancien sergent d'infanterie, qui présida longtemps la Société des Sous-Officiers, et fit bravement jusqu'au bout son service, fidèle dans le rang comme ailleurs. Il écrivit sur tout ce qui touchait à la vie morale et sociale de notre peuple. Il s'est élevé contre l'alcoolisme, contre l'abus des fêtes, contre le dévergondage du théâtre. Il a été d'une cinglante ironie quand une pétition des cafetiers demanda, par motif d'intérêt moral, une limitation de la concurrence cinématographique. Il a été superbe dans sa lutte pour le respect de l'article 35 de la Constitution fédérale.

Depuis la guerre, il était plus nerveux, moins maître de lui ; les violations du droit, les atrocités, quand il fallut se rendre à l'évidence, l'ont révolté avec une violence extrême. Il conjurait nos Confédérés de rester unis, mais il ne concevait pas que la conscience des Suisses de toute langue ne s'indignât pas comme la sienne. Et les articles de protestation se succédaient, courageusement signés, dans la *Gazette*, au début, puis dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, sa dernière tribune. Il n'admettait pas, même si nous étions en guerre, que la Constitution fédérale fût suspendue ; le régime de la censure l'oppressait, il réclamait vivement le droit de tout dire et de tout écrire. « Quand la justice et l'humanité sont violées, s'écriait-il, nous avons le droit de condamner hautement ces violations. Et qu'on ne dise pas qu'il y va de l'intérêt de notre pays d'être lâche et de se taire. Au-dessus de l'intérêt matériel et momentané d'un pays, il y a sa dignité et sa grandeur morale, il y a les droits et les devoirs imprescriptibles de l'humanité ! Si nous, Suisses, nous n'avons pas la liberté de les proclamer et de les défendre publiquement, nous sommes indignes de l'indépendance que nous ont conquise nos ancêtres et que nous voulons transmettre intacte à nos descendants. Voilà ce que le Conseil fédéral ne doit pas oublier... »

Il écrivait ces lignes en juin 1915. En août, il rentrait de



Berne, malade ; en septembre, il allait mieux, il présidait jusqu'au bout la Commission de consécration. Puis, rapidement, il déclina ; on le transporta à Montreux. Le souvenir de Vinet, qui vient si souvent à l'esprit quand on pense à lui, s'imposait à ceux qui le virent partir. Lui non plus, ne devait pas revenir. Il expirait, à la clinique de Collonges, le 6 novembre, à 9 heures du matin.

Louis Emery n'est pas de ceux que l'on oublie. Nous aurons toujours devant les yeux cette fine physionomie morale, cet homme loyal et juste, respectueux du droit et de l'opinion des autres, mais franc et catégorique dans la revendication de son droit et l'affirmation de son opinion. C'était une raison et une volonté avant tout. Une raison plus raisonnante qu'intuitive ; pour juger, il réfléchissait, pesait le pour et le contre, plutôt qu'il ne sentait ou devinait ; sa psychologie ne soupçonnait pas toutes les complexités d'une âme ; il n'admettait ni contradiction dans les idées, ni inconséquence dans la conduite ; il y a, pour déterminer les hommes vers le mal ou vers le bien, des raisons que la raison ne comprend pas ; elles lui échappaient souvent. Il témoignait aux autres une confiance touchante et leur attribuait volontiers sa simplicité et sa franchise. Sa volonté ne voulait être que l'instrument d'une volonté plus haute, celle de Dieu, agissant sur une conscience formée à l'école de Jésus-Christ. Il ne désirait travailler qu'à l'avancement du Règne de Dieu, dans la justice et la fraternité. Tout le monde savait sa belle valeur morale. On le sentait de plus en plus pénétré d'une forte et sincère piété, faite d'une humilité qui édifiait son entourage, faite aussi d'une obéissance constante et réfléchie à la volonté d'un Dieu en qui il avait la plus absolue confiance. Obéir c'était sa règle ; le sentiment d'avoir fait son devoir était sa plus haute satisfaction. Et sa piété se déployait dans une large et silencieuse charité. Son dévouement pour les siens était sans bornes. Il y avait un cœur généreux chez cet homme aux dehors parfois rigides. Il savait aimer ; ses amitiés étaient d'une fidélité à toute épreuve ; ceux auxquels il s'est attaché ont trouvé en lui les trésors d'une affection loyalement et pleinement donnée.

Il est parti trop tôt. Il avait une œuvre à faire encore. Mais

nous ne jugeons pas. Le sillon qu'il a tracé est assez profond pour n'être pas stérile. Il l'a creusé, sans détour, d'un seul trait. Il y a déposé une semence de vérité et de justice. De beaux épis bien droits, quoique bien remplis, doivent en sortir. Ce sera, dans le cœur de ses élèves et de ses amis, dans le cercle toujours plus large de son influence, plus de fidélité au devoir, plus de souci du bien public, plus de conscience dans les petites choses comme dans les grandes, surtout une plus entière consécration au travail pour l'avancement du Règne de Dieu, et pour la réalisation progressive de l'idéal de justice et d'amour, proclamé par l'Évangile, et inauguré par Jésus-Christ.

A. CHAVAN.

## 2. LE THÉOLOGIEN.

Lors des funérailles de notre ami, sa riche personnalité a été mise en évidence. Elle occupait tant de place au sein de nos diverses activités chrétiennes, elle rayonnait dans tant de directions, qu'elle seule a été mise au premier plan. Elle a rejeté dans l'ombre le professeur, le théologien, le penseur. Et pourtant lorsque, dans les séances de la Société de théologie, de la Société pastorale, de nos diverses Conférences, un travail de Louis Emery était annoncé, le succès de la journée était assuré. D'où vient donc cette substitution momentanée de l'homme au théologien dans le cœur de ceux qui le pleurent ?

Ne viendrait-elle pas de ce qu'en définitive la personnalité est encore plus importante que la théologie ? La personnalité n'est-elle pas l'âme de la théologie ? Quel ravissement lorsqu'après avoir longtemps cherché en premier lieu les doctrines chez l'apôtre Paul, on découvre sous les spéculations les plus abstraites de ses épîtres une âme palpitante, défendant avec toute l'énergie de la foi ses expériences chrétiennes les plus intimes ! Qu'est-ce qu'une théologie, si elle n'est pas le reflet d'une forte personnalité ? La mise au premier plan du chrétien actif qu'était Louis Emery, même au prix de l'effacement momentané du théologien, n'est donc point pour nous déplaire.

Mais n'y a-t-il pas une autre raison à cette substitution de l'homme au théologien ? Esquisser en quelques mots la théologie de notre ami, au fond, n'est pas facile. Pourquoi ? Parce

que Emery était le représentant d'un courant théologique, plus que l'homme d'une idée ou d'un système.

Certes, il avait ses vues à lui. Ses convictions théologiques étaient fortes, bien accentuées; il ne craignait pas de les affirmer sans réticence, sans craindre la contradiction, mais nous ne pouvons pas parler d'un système Emery, comme du système de Rothe, Baur ou Frank. Il a été parmi nous, modestement, un représentant énergique, convaincu, du courant de la théologie expérimentale ou de la conscience.

En 1885, il publiait sa thèse de licence en théologie : *Analyse et critique de l'Introduction à la dogmatique de Schleiermacher*. Ce n'est pas en vain que, jeune homme, il s'est plongé dans l'étude des œuvres du père de la théologie moderne. Après Schleiermacher, c'est Ritschl qui a le plus agi sur lui. Le résultat de ses recherches sur la théologie du professeur de Göttingen, il l'a donné dans des travaux présentés à notre Société, qui sont devenus six articles publiés dans la *Revue de théologie et de philosophie*, de 1887 à 1889. Mais Louis Emery n'a pas seulement subi l'influence de la théologie allemande, il a été l'élève enthousiaste de Charles Secrétan et de sa philosophie de la liberté. Il a eu pour maître Eugène Dandiran, l'initiateur à la théologie spiritualiste par excellence, celui que nous pleurons encore. Ces influences lausannoises, combinées avec les influences allemandes, ont eu pour effet que Emery n'a jamais été asservi à un système particulier.

Nous aimerions indiquer la marque personnelle de Louis Emery. Malheureusement notre étude ne saurait avoir un caractère scientifique. Elle devrait reposer pour cela sur des documents, sur les écrits, sur les cours de notre ami. Impossible de relire toutes ses œuvres dans le peu de temps que nous avons eu pour préparer cette séance. Nous sommes donc forcé de nous contenter d'impressions.

En rendant compte de l'activité théologique de notre Société au cours de ses quarante années d'existence, M. le professeur Narbel remarquait dernièrement que les questions d'autorité, d'inspiration, de révélation de la Bible étaient la préoccupation centrale des premières années de notre Société. Il y avait à cela une raison profonde. La cause qui se débattait n'était autre que celle de la méthode en dogmatique. Les partisans de l'autorité

extérieure et ceux de l'autorité interne étaient aux prises. Le professeur Astié, reconnaissant l'importance décisive du problème de l'autorité, y revenait sans cesse.

Pour Louis Emery, la question était tranchée ; il a pratiqué sans réticence, sans concessions, dans tous ses cours et toutes ses études, la méthode de l'autorité interne. Du moment que la religion n'est pas en premier lieu un corps particulier de doctrines, révélées d'une manière extérieure, mais qu'elle se manifeste par la piété, ayant son foyer au centre même de la personnalité humaine, dans un sentiment de dépendance absolue, il y a un contact intime entre la conscience religieuse et la vérité religieuse. Sans ce contact, il n'y a pas de vérité qui puisse se justifier, se légitimer. De même que la lumière se manifeste comme lumière sur notre rétine, de même la vérité salutaire se légitime directement à l'âme.

Aussi, avec Louis Emery, les questions si discutées autrefois perdent-elles de leur acuité. Si la révélation, si l'inspiration, si l'autorité en matière religieuse sont d'ordre interne, sont les éléments qui constituent une personnalité religieuse, il est superflu de vouloir reconnaître ces éléments à des signes extérieurs. Ils se font sentir par le contact même avec les personnalités qui ont fait l'éducation religieuse d'Israël, et avec la personnalité religieuse par excellence, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Par contre, la question qui reste délicate est celle du triage à opérer parmi les données historiques de la religion juive et celles du christianisme primitif. Quels sont les éléments éternels, qu'est-ce qui est passager, transitoire, relevant des formes de la mentalité d'une époque particulière ? Car pour Louis Emery il ne suffit pas qu'une croyance se trouve dans la Bible pour que le chrétien soit obligé de l'accepter. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu dire : « Avec notre point de vue, nous pouvons faire une théologie biblique impartiale, nous n'avons qu'à étudier les sources et à en faire apparaître toutes les nuances, sans nous inquiéter de savoir si les conclusions sont d'accord avec nos conclusions dogmatiques personnelles ». Aussi notre ami a-t-il pu présenter des études de théologie biblique d'une haute impartialité. Prenons comme exemple son travail sur la doctrine de l'expiation. C'est une étude fouillée des textes, qui

lui faisait conclure que la notion de l'expiation juridique était absente de nos évangiles, que, par contre, elle se trouvait dans les épîtres, en particulier dans celles de Paul. Mais cette doctrine qui froissait sa conscience chrétienne, il estimait qu'elle n'était pas un élément vital, permanent, de l'Évangile, qu'elle s'expliquait par l'analogie qui se présentait naturellement à un juif, par la comparaison de la mort de Christ et l'institution des sacrifices, qu'elle était en définitive une manière juive de comprendre l'œuvre de notre Sauveur.

Avec la méthode d'autorité interne, notre ami aspirait à faire une théologie expérimentale. Il préférerait même cette appellation à celle de « théologie de la conscience ». Comment procède le savant lorsqu'il fait œuvre de science ? Il observe les manifestations variées de la réalité qu'il étudie, il groupe les phénomènes semblables ; de leur comparaison, il fait jaillir les caractères généraux, il induit des lois.

Pourquoi ne pas procéder de la même manière en théologie ? Le christianisme nous présente des faits en grand nombre, faits extérieurs, états intérieurs des âmes et des consciences. Une théologie vraiment scientifique ne doit-elle pas avoir une largeur de vue qui permette d'embrasser le vaste domaine des phénomènes religieux, des faits chrétiens, dans toute leur complexité pour en faire jaillir les données générales, qui se transforment naturellement en doctrines ? C'est là la marche suivie dans cette monographie de haute valeur qu'il a fait paraître dans le Livre d'or de notre Université en 1892 : *La conscience morale au point de vue chrétien*. Ce sont parmi ses meilleures pages. Il étudie tout d'abord les caractères formels des faits de conscience : la conscience est impérative, spontanée, elle a la prétention d'être obéie. Elle juge nos actes sur l'intention, elle s'applique à notre conduite personnelle et non à celle des autres. Elle varie soit en intensité, soit en contenu, mais elle représente toujours un idéal supérieur à la réalité. Après les caractères formels, il examine les caractères qui résultent du contenu des prononcés de la conscience morale, ainsi la subordination du bien-être de l'individu au bien-être de l'ensemble, et la subordination de nos devoirs naturels à notre volonté réfléchie, c'est-à-dire de notre corps à notre esprit. Et ce n'est qu'après avoir étudié tous ces caractères qu'il aborde la question de la genèse historique de

la conscience. Et comme il procède dans son étude sur la conscience morale au point de vue chrétien, il agit pour la tractation de sa dogmatique.

Son cours de dogmatique commence par une philosophie de la religion. Et la première question abordée est : Qu'est-ce que la religion ? Pour y répondre, il étudie dans le détail les données de l'histoire des religions. Six paragraphes y sont consacrés. Et c'est de tous ces éléments qu'il fait sortir ce qu'il envisage comme l'essence de la religion. Après la philosophie de la religion, il aborde la première section de sa dogmatique, qu'il intitule : « Les données fondamentales de l'expérience religieuse ». Et pour cela il passe en revue : les données de l'expérience religieuse générale, les données de l'expérience chrétienne, les données de l'expérience chrétienne protestante.

L'application de la méthode expérimentale en dogmatique soulève des objections. L'historien aborde bien les religions par leur côté extérieur, ce sont des rites, des croyances formulées, des actions réalisées qui se présentent à lui. C'est par les manifestations religieuses qu'il cherche à pénétrer l'esprit d'une religion. Il va de l'extérieur à l'intérieur. Le fidèle, au contraire, — et le dogmaticien n'est-il pas un fidèle, un croyant — vit de sa piété. Elle est une flamme intérieure ; sa foi est une vision de son âme ; elle crée des actes, des attitudes, des croyances. Elle va de l'intérieur à l'extérieur. L'application exclusive de la méthode expérimentale en théologie, sans déviation aucune, n'a-t-elle pas pour effet de placer sur le même plan les données des faits extérieurs et les données fournies par les mobiles de la vie intérieure du croyant ? On a accusé parfois notre ami de ne pas creuser les problèmes, de rester à leur périphérie. Partisan des solutions claires, amoureux d'une logique formelle, il sacrifiait parfois, pensait-on, à son amour des solutions simples. Cette apparence de superficialité, car ce n'est qu'une apparence, ne viendrait-elle pas plutôt de l'application rigoureuse de sa méthode expérimentale ? En plaçant sur le même plan les données des faits extérieurs et les mobiles intérieurs de l'âme chrétienne, il semble atténuer l'inspiration même de l'âme chrétienne, ce qui n'était certes ni son intention, ni sa volonté.

Prenons un exemple : le problème de la sainteté de notre Sauveur. Louis Emery reconnaît franchement que l'affirmation



de la sainteté de Jésus-Christ est un postulat de la conscience chrétienne. « En revendiquant, nous dit-il, pour le Christ, le caractère de la sainteté, la conscience chrétienne ne fait-elle que constater un fait historique, ou bien fait-elle un acte de foi, un acte créateur ? C'est évidemment la seconde alternative posée qui est la juste. » Donc, aux yeux de notre ami, l'affirmation de la sainteté de Christ jaillit de la conscience chrétienne elle-même. Cela ne l'empêchera pas de placer sur le même plan les trois facteurs qui ont, d'après lui, concouru à la formation de la foi à la sainteté de Jésus-Christ. « Le premier, nous dit-il, est l'affirmation persistante de la conscience morale que le devoir doit et peut devenir une réalité. En dépit de nos chutes morales, elle ne cesse de nous dire « tu peux » en même temps que « tu dois ». Nous sommes ainsi intérieurement contraints à affirmer la possibilité de la réalisation de l'idéal moral. Le second facteur est le témoignage de la vie de Jésus et de Jésus lui-même. Rien dans ce que nous connaissons de sa vie ne nous autorise à infirmer cette déclaration catégorique : Qui de vous me convaincra de péché ? Le troisième motif, enfin, de notre foi à la sainteté de Jésus-Christ est le caractère singulièrement bienfaisant de l'action morale qu'il n'a cessé d'exercer sur tous ceux qui ont cru en lui. » Ces trois facteurs sont-ils vraiment de même ordre ? Le dernier, le contact de l'âme pécheresse avec le Christ-Sauveur n'est-il pas le facteur prépondérant, parce qu'il met en évidence la source même des expériences chrétiennes ? Et ce n'est qu'une fois que ce facteur agit, que les deux autres, le facteur logique et le facteur historique, prennent quelque valeur. La méthode expérimentale, à elle seule, ne conduit-elle pas parfois à une vue un peu trop extérieure des problèmes religieux ; ne doit-elle pas être complétée par une vue interne de la foi du croyant, du dogmaticien ? Certes, Louis Emery connaît cette vue interne, mais en la plaçant sur le même plan que les observations extérieures, n'en est-elle pas un peu obscurcie ?

Avec la méthode de la théologie expérimentale, il importe de se rendre compte de la base que le dogmaticien assigne à son édifice. Cette base devient souveraine, elle commande la construction. Du moment qu'il n'y a pas l'autorité d'une institution ecclésiastique, ou celle de livres mis à part pour décider les matériaux qui doivent entrer dans la construction, l'idée centrale du système

dogmatique devient la norme ; elle fait le départ entre les éléments essentiels des traditions religieuses et les éléments périmés par le temps.

Pour Louis Emery, la base est le royaume de Dieu. « Le meilleur moyen pour apprécier la valeur pratique d'une religion, nous dit-il, c'est d'une part de mesurer sa conception du souverain bien à l'échelle des conditions que doit remplir un bien pour mériter véritablement le titre de bien suprême ; d'autre part, d'examiner si, et dans quelle mesure, cette conception est fondée sur les données de l'expérience religieuse. On peut dire également que c'est à sa notion du souverain bien que l'on peut mesurer le mieux la valeur théorique d'une religion, autrement dit la valeur de sa conception générale de l'univers, cette notion impliquant une réponse déterminée à la question de la raison d'être de l'univers. Enfin, en employant cette notion comme principe directeur, on aboutit à une exposition du contenu doctrinal d'une religion aussi organique que possible. » Or, pour les chrétiens, le souverain bien est le Royaume de Dieu. « Le souverain bien et le devoir suprême des êtres humains c'est de devenir membres du royaume de Dieu, nous dit-il, et de travailler à sa réalisation, attendu que le royaume de Dieu, en tant que société organisée d'êtres moraux obéissant filialement à la volonté divine et appelés à vivre éternellement dans un monde harmonieusement adapté aux besoins de ses habitants, constitue le but suprême de la raison d'être de la création. »

Cette notion du Royaume de Dieu constitue le centre de l'enseignement de notre Sauveur. « Sans nous préoccuper, nous dit Emery, du degré d'authenticité des paroles rapportées à Jésus-Christ par le Nouveau Testament, en particulier par les Synoptiques, mais en partant du fait que le Nouveau Testament est le document classique de la religion chrétienne, nous sommes fondés à dire que le but du ministère de Jésus-Christ a été de prêcher et de préparer la venue du Royaume de Dieu ; il l'a considéré comme le souverain bien. » « Jésus ayant annoncé et toute la première génération chrétienne ayant attendu la venue du Royaume de Dieu pour un terme n'excédant pas une vie humaine, et cette venue n'ayant pas eu lieu, il faut, ou bien cesser de croire à la vérité de l'Évangile, ou bien séparer la substance religieuse et morale de celui-ci de la forme historique qu'il a revêtue au premier



siècle, et distinguer ainsi entre la conception biblique du royaume de Dieu et sa conception dogmatique, par quoi nous entendons la forme sous laquelle, avec notre culture moderne, nous pourrions enchâsser les éléments religieux et caractéristiques de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Nous prenons ce dernier parti, chose facilitée par le fait que le caractère du Royaume que Jésus-Christ a mis le plus en saillie, et qui demeure à toujours le caractère fondamental, c'est sa spiritualité. »

On a parfois reproché à notre ami d'être avant tout un moraliste. La base sur laquelle il a édifié sa dogmatique est pourtant une base nettement religieuse. Quoi de plus religieux que la notion même du Royaume de Dieu ? Le Royaume de Dieu est une réalité spirituelle, une société religieuse, affirmée par la foi chrétienne. Et cette notion religieuse ne se laisse pas ramener à un principe métaphysique pur. Louis Emery n'est pas davantage un rationaliste au sens philosophique, puisqu'il ne cherche pas, comme base de son système, une idée abstraite comme celle de substance ou de liberté, de laquelle il prétendrait déduire l'explication de l'univers et de toutes ses manifestations.

La portée religieuse de la dogmatique de notre ami ressort aussi de l'idée qu'il se fait de la piété, de la foi. On a dit qu'il n'était pas un mystique ; non, la contemplation extatique ne convenait pas à l'homme d'action qu'il était. Mais la note intime de la vie intérieure, de la vie de l'âme religieuse s'exprime chez lui dans des passages qu'un mystique contemplatif signerait. « La foi chrétienne, lisons-nous dans sa leçon inaugurale du 30 octobre 1890, est aussi la foi à notre Seigneur Jésus-Christ comme à celui qui a réalisé parfaitement la loi morale et au révélateur parfait de la volonté de Dieu à notre égard. Cette foi, en nous attachant à la personne de Jésus-Christ, en le rendant continuellement présent à notre souvenir, en remplissant nos cœurs de son amour pour nous, pénètre notre vie de la sienne, nos sentiments de ses sentiments, nos pensées de ses pensées, et fait naître en nous un esprit nouveau, qui est l'esprit même de Jésus-Christ, et, par là-même l'esprit de Dieu. C'est cet esprit qui nous fait appeler Dieu notre Père, qui nous conduit dans la charité et dans la vérité, et nous donne l'assurance de la vie éternelle. » Et plus loin : « Il y a dans le sentiment religieux, comme dans tout autre sentiment, quelque chose d'intime,

d'immédiat, de caractéristique, que l'analyse ne parvient pas à saisir complètement. Il en est comme d'un parfum précieux renfermé dans un flacon ; on ne peut ouvrir ce dernier et analyser son contenu sans laisser évaporer une partie de celui-ci. Le sentiment du péché, par exemple, ne pourra être compris dans son tragique sérieux que par l'homme qui croit en un Dieu juste et saint. Le caractère propre de la communion du chrétien avec Dieu ne saurait être exactement reproduit par quelqu'un qui n'en a fait aucune expérience personnelle. Que pourra dire un théologien non chrétien de l'œuvre du Saint Esprit dans l'homme ? Comment comprendrait-il cette expression de l'apôtre Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, mais Christ qui vit en moi » ? Cette note intime de la piété étonnera celui qui ne voit en Louis Emery qu'un moraliste actif ; elle ne surprend pas ceux qui le connaissaient intimement, qui savaient qu'il priait avec une candeur enfantine et qu'il ne cessait de répéter le mot d'Adolphe Monod : « Il n'y a, au fond, qu'une seule hérésie, c'est la négation du péché. »

Mais, il faut le reconnaître, Louis Emery avait, avant tout et par-dessus tout, le tempérament moral d'un homme d'action. Ce tempérament se reflète dans sa théologie.

Ce qui frappe, en effet, chez lui, c'est le rôle prédominant qu'il accorde à la volonté dans la vie spirituelle de l'homme. Voyez l'idée qu'il se fait de la nature de l'homme. Voici ce que nous lisons encore dans sa leçon inaugurale : « L'homme, comme tout être vivant, est essentiellement volonté, il veut être, il veut vivre. Mais qu'est-ce que vivre ? Vivre, c'est devenir, se développer, se transformer en vertu d'une nécessité intérieure ; cette transformation ou ce développement consiste dans le passage d'un état à un autre ; la nécessité intérieure qui fait faire ce passage est la volonté, mécontente de l'état actuel, et aspirant à un état meilleur. La volonté implique donc la faculté d'éprouver des sensations, la sensibilité. Les sensations sont de deux sortes : agréables ou désagréables ; les premières, conformes à l'essence de la volonté, à son aspiration à la vie ; les secondes, contraires. Ceci s'applique à tous les êtres vivants ; car nous admettons avec Schopenhauer que la volonté n'implique pas nécessairement la conscience d'elle-même. Ce qui est désiré peut l'être d'une manière vague et inconsciente. »

Si la volonté est l'élément essentiel, le nucléus de la nature

humaine, il ne faut pas être étonné que la volonté soit aussi considérée comme la faculté maîtresse dans la formation du chrétien. Ce n'est pas que Louis Emery ne se rende pas compte des éléments variés qui constituent l'expérience chrétienne. Mais si la prépondérance d'un de ces éléments constitue la diversité des types chrétiens, la forme du christianisme qui convient le mieux à notre ami est celle qui envisage l'Évangile comme la puissance qui permet à l'homme d'épanouir sa personnalité par le rayonnement de sa liberté.

« L'homme, nous dit-il encore dans sa leçon inaugurale, demande à ses dieux le pouvoir de réaliser sa volonté, autrement dit le bonheur. Ce qu'il cherche donc dans la religion, c'est la possession de ce qu'il envisage comme son souverain bien. » « Vis-à-vis de la loi morale, l'homme est dans une étrange situation ; il se sent à la fois puissant et impuissant à l'accomplir. Cet accomplissement, il le sent, ne présente pas d'obstacles insurmontables ; théoriquement il lui apparaît toujours comme possible, et la conscience ne cesse pas de le lui affirmer. Mais pratiquement, il lui semble souvent impossible, et cela parce que sa volonté veut aussi des choses contraires à la loi morale, et que cette division de la volonté est pour elle une cause de faiblesse. L'homme souffre de cette division intérieure, car, en dépit de toutes les sollicitations contraires des sens, et des arguments intéressés de sa raison, il rend instinctivement hommage à l'idéal moral et y pressent son vrai bien. De là le cri de toute âme éprise de l'idéal : « Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Misérable que je suis, qui me délivrera ? » C'est à cet état d'esprit que répond le christianisme. Il est pour celui qui l'accueille par la foi une puissance divine qui vient mettre fin à la faiblesse morale de l'homme, et lui donner le bonheur. La foi est donc l'instrument de cette transformation spirituelle. » « Par cette foi, il se sent l'enfant de Dieu et l'héritier d'une vie éternelle. Cette assurance fait du sentiment de dépendance absolue qui l'unit à Dieu une communion joyeuse et confiante, où le chrétien fait l'expérience de sa liberté. On conçoit combien la foi ainsi comprise est une force, la force par excellence pour surmonter les tentations et les épreuves de la vie. » Tout se transforme ainsi pour notre ami en communion morale, en une subordination de notre volonté à

celle de notre Père céleste, qui nous rend véritablement libres, par une domination spirituelle sur le monde extérieur, par une consécration d'amour à l'égard des hommes. La foi est avant tout une domination spirituelle de notre volonté sanctifiée, purifiée, trouvant dans la réalisation du Règne de Dieu l'épanouissement même de son être.

Si le tempérament moral d'Emery se retrouve dans l'inspiration de sa théologie, il se manifeste également dans sa préoccupation des problèmes moraux actuels. Certes, il ne dédaignait pas la spéculation. Dans ses cours, il étudie les rapports du christianisme avec tous les courants de la pensée philosophique. Mais il se soucie avant tout des conséquences pratiques, des conclusions directes à tirer de ces spéculations. Une spéculation ne se justifie jamais par elle-même, elle doit être appréciée par ses fruits. Et comme la réalisation du christianisme dans les conditions actuelles de la vie était pour lui une préoccupation constante, nous le voyons, dans son cours de morale surtout, ne pas se contenter de développer des thèses générales, de beaux principes théoriques toujours faciles à établir tant qu'on reste dans le domaine des idées pures, mais qui se heurtent à de singuliers obstacles lorsqu'on se place dans les conditions concrètes de la vie. On a reproché à notre ami, parfois, d'être un peu casuiste. Il y a bien de la casuistique dans sa morale. Mais cette casuistique n'était pas de celles qui libèrent les âmes du devoir, du sacrifice, du renoncement, de tout ce qui coûte à une conscience, mais qui en fait le prix, la noblesse. Jamais notre ami n'a cherché à faire fléchir le devoir, l'idéal. Non, sa casuistique venait de ce qu'avec son esprit pénétrant, un esprit d'avocat, il aimait étudier les divers cas soulevés par un principe de la morale lorsque ce principe était envisagé au sein des situations les plus concrètes et les plus variées, que présente la réalité. C'était son sens pratique qui l'amenait à comparer, à analyser jusque dans les détails, les cas différents de l'application d'un même principe.

Mais son tempérament moral ne le poussait pas seulement à s'occuper théoriquement des cas concrets, elle le contraignit à ne pas rester enfermé dans son cabinet de travail pour poursuivre une œuvre de pensée pure. Il aimait à descendre dans l'arène et à se faire le défenseur des causes qu'il estimait jus-

tes. Les persécutés, les œuvres morales, les œuvres sociales, les efforts des Eglises, tout ce qui pouvait concourir à avancer le Règne de Dieu, son beau Règne de justice, de sainteté et d'amour, trouvait en lui un auxiliaire actif qui ne craignait pas de se compromettre, de se donner tout entier. Sa vie ne doit pas être séparée de sa pensée. Dans ses actes, il a montré l'inspiration même de sa théologie.

Certes, nous comprenons que tous les professeurs de théologie n'aient pas la même activité extérieure que notre ami. Louis Emery était le premier à admettre la variété des types religieux, des tempéraments chrétiens. Chaque personnalité doit suivre son inspiration particulière. Il nous faut des érudits, des mystiques, comme il nous faut des apôtres. L'essentiel, c'est d'être fidèle à son idéal. Notre ami l'a été. Il y a une unité profonde entre son travail de penseur et d'homme d'action. C'est une grande force qui a disparu de notre vie sociale ; c'est aussi une grande force qui s'est éteinte dans le cercle des chrétiens qui pensent et aiment l'affirmation courageuse de convictions chrétiennes librement exprimées.

A. FORNEROD.

---

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

1. *Analyse et critique de l'Introduction à la dogmatique de Schleiermacher*. Lausanne, 1885, 206 p. in-8°. (Thèse de licence en théologie.)
2. *La théologie d'Albert Ritschl exposée dans son enchaînement logique*. Six articles publiés dans la « Revue de théologie et de philosophie », en 1887, 1888 et 1889.
3. *Religion et théologie*. Leçon d'ouverture faite à l'Université de Lausanne le 28 octobre 1890. Publiée dans la même Revue, p. 533 et suiv., puis en 1891 sous forme de brochure.
4. *Le problème de l'immortalité*. Trois articles dans le « Semeur vaudois », 1891.
5. *La conscience morale au point de vue chrétien*. Dans le « Recueil inaugural » publié par l'Université de Lausanne, 1892, in-4°.
6. *Le problème de la souffrance*. Lausanne, 1893, in-12.
7. *Rapport présenté à la Société vaudoise de théologie sur l'exercice 1893-1895*. Lausanne, 1895, in-8°.
8. *A propos d'une dogmatique* (J. Bovon). Deux articles de la « Revue de théologie et de philosophie », 1896.

9. *Le miracle et le surnaturel* (à propos du livre de P. Chapuis). Ibid., 1898 ; tiré à part, Lausanne, 1899, in-8°.
  10. *Morale et religion*. VI<sup>e</sup> Conférence d'étudiants, à Sainte-Croix ; Lausanne, 1901, in-12.
  11. *Evolution et révélation*. Rapport présenté à l'Assemblée annuelle de la Société pastorale suisse ; Lausanne, 1902, in-8°.
  12. *Récits d'histoire biblique tirés du Nouveau Testament*, Lausanne, 1903, in-12. Quatrième édition sous le titre *Manuel d'histoire du christianisme dès ses origines à nos jours, à l'usage des écoles primaires et secondaires*, 1914.
  13. *Introduction à l'étude de la théologie protestante, avec Index bibliographique*. Lausanne, 1904, 700 p. in-8°.
  14. *Le christianisme de l'avenir*. « Gazette de Lausanne », 3 et 4 février 1905.
  15. *Dieu les mène* (*Sie müssen*, de H. Kutter). Ibid., 3 et 4 juillet 1907.
  16. *Un projet de loi ecclésiastique*. Ibid., 15 et 16 juillet 1908.
  17. *Le christianisme et les intellectuels*. « Bibliothèque universelle », août 1909.
  18. *La Suisse, sa vie religieuse et morale*. Conférence publiée dans « Genève suisse », Genève, 1910.
  19. *Coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise nationale du canton de Vaud, de 1863 à 1910*. Lausanne, 1910, in-12.
  20. *Le culte public dans l'Eglise nationale du canton de Vaud*. Recueil des rapports au Synode, Lausanne, 1912.
  21. *L'espérance chrétienne de l'au-delà*. Extrait de la « Revue chrétienne », Lausanne, 1913, 92 p. in-8°.
  22. *Les symptômes de progrès religieux dans le protestantisme suisse de 1907 à 1913*. « Gazette de Lausanne », 26 et 28 juillet 1913.
  23. *L'eschatologie de l'apôtre Paul*. « Revue de théologie et de philosophie », novembre 1913.
  24. *La doctrine de l'expiation et l'Evangile de Jésus-Christ*. Ibid., juillet et septembre 1914.
  25. En collaboration avec M. le pasteur A. Fornerod, *Le Royaume de Dieu. Exposition abrégée de l'Evangile à l'usage des catéchumènes*. Lausanne, 1897 ; 4<sup>e</sup> édition en 1911.
- Divers comptes rendus dans la « Revue de théologie et de philosophie », années 1891, 1899, 1907 et 1908.

(Nous n'avons pas fait figurer dans cette note les articles consacrés à la politique et aux questions sociales qu'Emery a publiés dans divers journaux vaudois.)